

Communiqué de presse

Pour une Suisse innovante - contre les interdictions par moratoire

A propos du NON clair du Conseil fédéral à l'initiative nuisible « pour des aliments produits sans manipulations génétiques »

economiesuisse salue le rejet prononcé par le Conseil fédéral sur l'initiative relative à un moratoire en matière de génie génétique. La prospérité de notre pays est étroitement liée à la recherche. Or les moratoires sont synonymes de stagnation. C'est exactement du contraire que la Suisse a besoin: d'un climat propice à la recherche, favorable aux innovations. Nous disposons déjà d'un cadre législatif clair. Notre nouvelle loi sur le génie génétique est l'une des plus rigoureuses au monde; elle contient des règles précises en vue d'une application responsable du génie génétique.

Aujourd'hui, le Conseil fédéral a recommandé le rejet sans contre-projet de l'initiative « pour des aliments produits sans manipulations génétiques ». economiesuisse salue cette décision par laquelle notre gouvernement reste fidèle à la ligne politique suivie jusqu'ici. Le recours au génie génétique en Suisse ne doit pas être soumis à des interdictions, mais être encadré par des dispositions législatives claires. Avec la nouvelle loi sur le génie génétique entrée en vigueur au 1er janvier 2004, notre pays s'est doté de l'une des lois les plus rigoureuses au monde ; celle-ci garantit une application responsable du génie génétique dans l'agriculture et dans l'alimentation.

L'initiative en revanche est rétrograde. Elle veut interdire en Suisse pendant cinq ans des technologies clés porteuses d'avenir. Et il va sans dire que le moratoire ne serait qu'un préalable à une interdiction définitive. Ses conséquences iraient au-delà d'une simple pause dans le domaine du génie génétique. Dans un tel environnement, les investissements destinés à la recherche seraient sérieusement mis en péril. Pour un pays dont la création de valeur dépend beaucoup de l'application de nouvelles idées et technologies, il serait irresponsable de refuser ces nouvelles technologies. Ce qu'il nous faut, ce sont des innovations et non des interdictions.

En biotechnologie, la Suisse peut jouer en première ligue, mais à condition qu'elle ne s'impose pas elle-même des moratoires. L'initiative se traduirait par un exode des cerveaux du fait que les jeunes scientifiques seraient pratiquement contraints de poursuivre leur recherche dans d'autres pays. Car il est absolument évident que les recherches en génie génétique vert se poursuivront dans le monde.

En outre, l'initiative est porteuse d'un potentiel conflictuel non négligeable. Si ce texte était mis en œuvre, la Suisse devrait s'attendre à des sanctions de politique commerciale, voire à une plainte auprès du tribunal arbitral de l'OMC. Avec la suppression du moratoire concernant l'admission des plantes génétiquement modifiées dans l'UE, le moratoire suisse poserait également des problèmes de politique européenne. En s'isolant à ce point, la Suisse précipiterait sa chute sur le plan technologique et dans la concurrence internationale.

Genève, le 18 août 2004

Pour toute question :
economiesuisse, 022 786 66 81